

# LO SANT JANENC

numéro2

Nous voilà au deuxième numéro du ST JEANNAIS.

Certes la parution est moins régulière que ce que nous aurions pu espérer mais je vous rappelle que vous avez la possibilité pour vous tenir informés d'aller sur notre site Internet qui lui est mis à jour très régulièrement.

Le printemps ne nous apporte pas que le soleil et le redémarrage de la végétation, il est également la saison où les conseils municipaux réfléchissent sur les budgets de l'année en cours.

2009 va à tous coups marquer l'avenir de notre village, elle est l'année de décisions très importantes.

Il y a maintenant quelques semaines, l'Auberge de la Vallée a été mise en vente. La municipalité a longtemps réfléchi sur ce lieu qui nous paraissait être un élément de vie sociale et économique indispensable à notre village.

L'opportunité, la chance ou le hasard ont fait que nous avons rencontré des gérants potentiels ce qui a été l'élément déclencheur dans notre décision d'acheter l'auberge (ci-joint les détails financiers de l'opération).

A ce jour Mr et Mme SEVERAC sont bien installés dans notre vallée et sont prêts à vous faire déguster leur cuisine traditionnelle.

Le deuxième virage que nous sommes en train de tenter d'amorcer est l'élaboration d'une carte communale. Je dis tenter car les services de l'état font tout pour réduire notre zone constructible à sa plus simple expression. J'en suis conduit à penser que trop de protectionnisme **tue**. Nos enfants pourront-ils un jour vivre à SAINT JEAN DE BUEGES ?

Sachant que :

Pour espérer obtenir une mini zone constructible il faut :

- élaborer un schéma directeur des eaux pluviales
- un schéma directeur d'assainissement
- une étude d'inondabilité de notre station d'épuration
- une zone de protection de nos ressources en eau (serons-nous capables de payer tout cela malgré les aides d'environ 60%).

Troisième élément : 2009 devrait voir le démarrage des 5 logements à loyer modéré prévus au grand chemin dans la continuité des maisons existantes (si Hérault Habitat boucle le financement). Je rappelle à ce sujet que les dossiers de demandes de logements sont à retirer à la mairie.

Je me dois également de vous parler de l'état de nos rues : il faudrait être aveugle ou de mauvaise foi pour ne pas constater leur délabrement. Je vous demande de supporter cet état encore quelques mois. Comme je vous l'ai dit précédemment nous sommes en cours d'élaboration d'un schéma d'assainissement. Nous aurons fin 2009 une vue complète de l'état de nos canalisations, faudra-t-il en refaire ? Personne à ce jour ne peut le dire. La décision de rénover certaines rues ne se prendra donc pas avant la fin de l'année. Merci pour votre patience.

Le dernier élément que je porte à votre connaissance est le fait que les services de l'état ou du département nous disent tous d'une même voix quand on leur demande de nous aider : « adaptez votre fiscalité et on verra ce que l'on peut faire ». Nous sommes donc obligés de rapprocher nos taux d'imposition des moyennes départementales voire nationales et suivre leur évolution tout en restant conscients que nous sommes dans une zone défavorisée. Les tableaux joints en annexe vous montreront la situation actuelle avec, en parallèle les taux départementaux, nationaux et ceux d'une commune comparable à la nôtre. Vous y trouverez également le barème des nouveaux tarifs de l'eau.

En conclusion, je vous propose que nous avancions ensemble pour surmonter les contraintes que nous imposent les services de l'état, certaines étant justifiées (station d'épuration...) et pour faire que notre village continue à se développer de façon harmonieuse.

Le Maire : Gilles MAZEL

Les saisons passent et avec elles leur cortège de manifestations diverses.

Le Festival Gastronomique de la Buèges a été, comme les années précédentes, un franc succès. Les organisateurs, un peu hésitants au début commencent à trouver leurs marques et font de cet évènement, copié jusque dans la capitale régionale, un franc succès et s'installe désormais comme un passage incontournable dans le déroulement des festivités de l'été.

La journée des randonnées pédestres a elle aussi été un succès et a attiré pas mal de monde à la découverte ou la redécouverte de nos paysages enchanteurs : Buèges et Séranne, voilà un couple bien assorti.

La fête votive, bien qu'excentrée à la Cave coopérative pour cause de dangerosité des arbres environnants s'est déroulée sans anicroche, et certains riverains nous ont fait part de leur satisfaction pour la diminution des nuisances sonores.

La traditionnelle Journée Paysanne et de la truffe a pour sa part, animé le cœur de l'hiver.

Pour cet été, les manifestations habituelles prendront place à peu près aux mêmes dates : 1<sup>er</sup> dimanche de Juillet pour le Festival de Gastronomie, 1<sup>ère</sup> semaine d'Août pour les Pléiades musicales, et 3<sup>ème</sup> semaine d'Août pour la fête votive.

### **Pléiades musicales :**

Les pléiades musicales auront lieu cet été dans notre canton entre le 1<sup>er</sup> et le 9 août 2009, avec divers concerts et récitals dans les Eglises de St-Jean et des villages de la Vallée. Le programme détaillé est sur le site internet, ou bien consultable aux panneaux d'affichage de la Mairie.

### **Journée paysanne :**

Pour la 14<sup>ème</sup> Journée Paysanne le soleil n'était pas au rendez-vous. Ce dimanche 8 février 2009 était plutôt sous le signe des bourrasques, (toujours pas de pluie, croisons les doigts) mais un vent à malmener n'importe quel exposant aguerri.

Déjà la nuit précédente fut mouvementée, le vent violent arracha le chapiteau des cuisines installé la veille par l'équipe de bénévoles habituelle.

Réveillée en catastrophe, par notre nouvel ami : René Veneau : photographe amoureux de la vallée qui surveillait les lieux depuis son camping-car,...notre équipe s'est remise au travail en pleine nuit pour récupérer et replier la tente éprise de liberté.

Le reste de la nuit se passa pour chacun à souhaiter que le proverbe « la nuit porte conseil » se révélât exact !...

Il en fut ainsi!!!... les garages remplaceraient la tente, de façon avantageuse. Du coup au matin toute l'intendance des cuisines y trouva rapidement place

Le vent n'avait pas faibli, les 8 producteurs de truffes durent se réfugier dans la cave coopérative afin d'éviter à leurs balances ultra sensibles d'afficher des poids fantaisistes. Ils furent satisfaits de la solution car les amateurs de truffes ont bien été présents dans leur nouvelle « maison de la truffe ».

A l'extérieur, les exposants très persévérants s'accrochèrent à leurs stands, la mini-ferme résista, la chienne de Francis Serre remplaça tant bien que mal Pépète la cochonne absente.

Mais...les visiteurs étaient là, fidèles et courageux. Plus de 300 d'entre eux, avaient réservé un plateau-repas. Ils furent bien récompensés par l'omelette inoubliable, riche en truffes parfumées et succulentes !

Et déambulant entre les stands des produits du terroir, ou allant à la vidéo conférence d'Alban Lauriac, ou dégustant les vins de la Vallée, chacun réussit à profiter de toute cette journée, bien belle malgré les aléas climatiques (légèrement assagis en soirée, d'ailleurs.)

Aussi, je reprends à mon compte, une réflexion que Marc avait un jour écrit dans le journal des trufficulteurs de l'Hérault : « Depuis sa création, cette journée est un formidable succès et un modèle d'organisation. Nous remercions le Festival des 4 Saisons dans son ensemble sans oublier toutes les personnes de bonne volonté qui œuvrent sans compter pour la réussite et le développement de cette manifestation. »

Encore bravo à tous et surtout, rendez-vous pour l'édition 2010. ( Christine Goeminne )

### **Platanes :**

L'élagage des platanes, qui faisait débat, a finalement été décidé, suite à une expertise mandatée par le Conseil Général de l'Hérault, qui a la responsabilité des platanes. Cette expertise concluait à la nécessité de supprimer certaines branches « charpentières » vraiment dangereuses, et de faire procéder à une taille de sécurité pour un certain nombre d'autres branches. (Les conclusions de ce rapport sont consultables en Mairie).

Pour rassurer les amoureux des platanes, cette opération de chirurgie réparatrice ne devrait pas avoir d'influence très notable sur leur aspect général, et pour ceux qui le déplorent, ne devrait pas empêcher ces platanes de déverser annuellement leur lot de feuilles sur nos toitures.

Ces travaux auraient du intervenir cet hiver, en période « hors sève ». Or, malgré nos multiples courriers et appels téléphoniques, ces délais n'ont pas été respectés. Un dernier contact avec les services du Département nous a informés qu'une taille d'urgence devait être faite dans les prochaines semaines, pour la mise en sécurité, dans l'attente du travail définitif qui devrait se situer dans l'hiver prochain.

### **Haut-débit :**

En ce deuxième semestre 2009, nous devrions enfin voir arriver le vrai « haut-débit » et des services qui y sont subordonnés : Internet, Télévision et Téléphonie. Le conseil général de l'Hérault, dans le cadre de son plan Num'Hér@ult, équipe en fibre optique un grand nombre de centraux téléphoniques.

Les travaux d'enfouissement de du réseau de fibre optique, depuis le pylône des « Encabannes » jusqu'au Central téléphonique sont terminés.

Il reste maintenant aux différents opérateurs (Orange, SFR, Free, etc...) à mettre en place leurs équipements au Central pour nous proposer d'autres offres.

Cet équipement, par le biais de la fibre optique devrait en théorie assurer aux foyers connectés des débits de l'ordre de 8 à 10 mbs minimum, en fonction de l'éloignement du central et du fournisseur d'accès choisi.

### **Bibliothèque Municipale :**

Madame Paulette Jeanjean, n'étant plus en situation d'assurer les permanences du Bibliobus, passe la main. Le Conseil municipal lui adresse, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont œuvré avec elle, ses plus vifs remerciements pour le travail fourni durant toutes ces années.

Une nouvelle équipe, composée de Mme Eliane Duffour, de MM Marcel Combès et Vincent Garcia va prendre en charge la gestion de la Bibliothèque municipale qui se situera dans l'ancien local de la Poste, au Caveau, selon des modalités (jours et horaires d'ouverture) restant à définir.

Nous espérons que le maintien d'un point lecture à St-Jean pourra permettre à tous de rester en contact avec le monde de l'écrit et, pourquoi pas, amener certains des plus jeunes à délaisser un peu leur Playstation pour le plaisir de la lecture.

### **Repas des anciens :**

Le samedi 17 janvier à midi, trente convives se sont retrouvés autour de la Table du Grand Chemin, pour le traditionnel repas des anciens.

Après les mots de bienvenue et les vœux du Maire, les choses sérieuses ont pu commencer avec au menu, la terrine de gibier, l'épaule d'agneau confite aux olives, la rouelle d'aubergine à la catalane et l'entremet chocolat pistache sur son coulis de fruits rouges, tout ceci était cuisiné par Thierry Rousset « les Muscardins ». Le repas s'est déroulé tout au long de l'après-midi, dans la joie et la bonne humeur malgré l'absence des musiciens, galette, royaume et vins mousseux ont clôturé cette agréable journée.

Un grand merci aux participants, une pensée pour les absents et à l'an que ven.

Remerciements aux membres du conseil municipal pour la mise en place, le service et le nettoyage.

### **Etat-civil.**

#### Naissances :

Lors de notre dernier bulletin, nous avons oublié de mentionner les naissances d'Elsa, le 26 mai 2008, chez Nicolas Rodier et Delphine, et de Théo, le 29 mai 2008, chez Julien Mazel et Audrey. Nous leurs présentons nos excuses pour cet oubli fâcheux et leur adressons toutes nos félicitations qui, pour être tardives, n'en sont pas moins sincères.

- Louise, le 20 septembre 2008, chez Sébastien et Stéphanie Cloysil
- Julia, le 7 octobre 2008, chez Boris et Géraldine Girard
- Léane, le 4 décembre 2008, chez Aurélie Cabanne et Sébastien Faure
- Manon, le 4 décembre 2008, chez Sébastien Girard et Céline Lacombe

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et tous nos souhaits pour le futur de ces nouveau-nés.

#### Mariage :

Stéphanie Lamolle et Sébastien Cloysil, le 25 octobre 2008.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

#### Décès :

Malheureusement, la rubrique Décès est encore bien pourvue ces derniers mois. Nous avons eu à déplorer la perte de :

- Mme Paule Cabanne, le 15 août 2008,
- Mme Rose Bouisseren, le 31 août 2008,
- Mme Irène Albe, le 12 septembre 2008,
- M. Jean Gros, le 16 septembre 2008,
- Mme Elise Bonnet, le 7 janvier 2009.
- Mme Paule Blaise, le 31 janvier 2009
- Mme Paulette Mathemale, le 16 mars 2009
- M. Pierre Dupy, le 5 mai 2009

A tous leurs proches, nous adressons nos condoléances attristées.

### **Actualité économique :**

Stéphane CANAGUIE a repris, depuis le début de l'année, l'entreprise familiale de transport de passagers avec sa compagne, Christelle.

Tout en continuant d'assurer les transports scolaires, ils veulent diversifier leurs activités pour pouvoir se maintenir à SAINT JEAN DE BUEGES et offrir aux collectivités et aux structures touristiques et sportives de la vallée des services indispensables en milieu rural.

L'entreprise exploite un véhicule PEUGEOT 806 et deux cars (19 et 28 places).

Avec le 806, ils réalisent, à la demande, des transports de particuliers, notamment des transferts entre les gares ou aéroports et les structures d'accueil et résidences de loisirs.

Avec les cars ils répondent aux besoins des groupes de sportifs, de touristes, de randonneurs, etc., et des centres aérés, des maisons de retraites, etc.

Pour tout contact et devis ☎ 04 67 82 09 43 - ✉ [stephanechristelle.transports@orange.fr](mailto:stephanechristelle.transports@orange.fr)

### **Association des Ecoliers de la Buèges :**

Le conseil d'administration de l'association des « Ecoliers de la Buèges » tient à vous remercier pour votre participation aux initiatives qu'elle vous a proposées au cours de cette année scolaire.

C'est la participation de tous, à des degrés divers, qui permet à l'association de vivre et d'agir au service des enfants de notre vallée.

Nous vous attendons tous, le Vendredi 26 Juin à Saint Jean de Buèges au Jeu de Ballon (derrière la Salle des fêtes) à partir de 17h, pour la kermesse de fin d'année.

A savoir que ce jour toutes les personnes ayant un peu de temps sont les bienvenues, pour tout renseignement vous pouvez contacter Nathalie au : 04 67 81 44 49

ou Christelle au 04 67 82 09 43.

Nous sommes convaincus que nous nous retrouverons en septembre 2009 pour de nouvelles initiatives.

### **Tourisme :**

Pour les personnes propriétaires de chambres d'hôte et de gîtes d'étape qui désirent figurer sur le site Internet, il leur est demandé de fournir leurs coordonnées à la Mairie.

**Nous nous devons de rappeler (encore !) la nécessité pour chacun d'entre nous de faire preuve d'un minimum de civisme, sur certains sujets sensibles.**

#### Circulation automobile :

Au titre des réalisations, le parking du Jeu de Ballon (environ 40 emplacements) est désormais terminé et opérationnel. Nous invitons vivement les Saint-Jeannais à les utiliser, plutôt que de s'entasser au maximum et d'accaparer le moindre espace disponible dans les rues, déjà étroites, du village.

Apparemment la prévention et l'éducation restent sans effet. Nous serions désolés de régler ce problème par une présence accrue de la Gendarmerie.

Il nous a été communiqué par les services de Gendarmerie le numéro d'un service de fourrière. L'enlèvement des véhicules est facturé la somme de 80€ à leur propriétaire.

#### Divagation des animaux :

Les chiens, encore. Pour les propriétaires de chiens, il y a un minimum de courtoisie à avoir vis-à-vis des autres : disposer d'un « toutousac » dans la poche et tenir son chien en laisse nous paraissent le strict minimum. Certaines personnes ont peur des chiens et les excuses du genre : « oh, il est gentil » n'ont jamais rassuré une personne qui a peur. Et même le plus gentil des chiens, s'il n'est pas tenu en laisse, peut être la cause involontaire d'un accident.

#### Ordures ménagères :

Récemment, en tout début d'année, nous avons dû déclencher une intervention de vidange des canalisations de tout à l'égout qui étaient bouchées. Cause du bouchon : la canalisation était obstruée par des coquilles d'huîtres !!! On se demande... Ce n'est pourtant pas difficile de ramasser ses débris et les mettre à la poubelle.

Résultat : une intervention de société spécialisée dans le débouchage des canalisations pour la modique somme de 286€.

Donc, pour compenser l'incivilité et l'insouciance (pour ne pas dire la bêtise de certains), la commune s'est retrouvée à devoir payer une facture qui aurait pu être évitée et cet argent aurait sûrement trouvé une meilleure utilisation.

## ACHAT AUBERGE

PRET DE 370 000.00€

	2009	2010	2011
REMBOURSEMENT CREDIT AGRICOLE	0	0	23387.50€
LOYERS ENCAISSES BAIL COMMERCIAL	9000.00€	18000.00€	18000.00€
RESTE A PAYER	0	0	5387.50€
EXCEDENT FONCTIONNEMENT	9000.00€	18000.00€	0

Les 5387.50€ seront pris en charge par les impôts locaux perçus par la commune, en contrepartie d'un emprunt de 7555€ annuels arrivant à terme en 2010.

-----  
-----

## TAUX IMPOTS LOCAUX 2009 EN POURCENTAGE

	TAXE HABITATION	TAXE FONCIER BATI	TAXE FONCIER NON BATI
ST JEAN DE BUEGES	5.863	4.29	8.541
CAUSSE DE LA SELLE	9.85	9.33	60.36
MOYENNES DEPARTEMENTALES	17.65	25.63	75.48
MOYENNE TAUX NATIONAUX	14.57	18.74	44.81

Pour 2009, l'augmentation des taux sur la commune porte la somme totale de la fiscalité directe à 22163.00€ en fonctionnement

## TARIFS EAU 2009

Prix au m3 selon la tranche de consommation

0 à 80 m3 : 0.20€  
81 à 160 m3 : 0.30€  
161 à 240 m3 : 0.90€  
à partir de 241 m3 : 1.50€

ABONNEMENT EAU : 73.00€

ABONNEMENT ASSAINISSEMENT : 88.00€

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

LA MAIRIE SERA FERMÉE

DU 13 AU 17 JUILLET 2009

ET DU 10 AU 21 AOUT 2009

SEULE DES PERMANENCES ELUS SERONT ASSURÉES

LES DATES ET HEURES SERONT COMMUNIQUÉES PLUS TARD  
PAR VOIE D’AFFICHAGE



## MOTS CROISES : SOLUTION du numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	c	o	c	a	ï	n	o	m	a	n	e
2	h	■	i	g	n	e	■	b	r	i	n
3	i	v	■	a	n	g	e	■	c	e	t
4	n	i	b	■	e	r	r	a	■	t	r
5	c	r	e	a	■	i	n	d	e	■	e
6	h	e	r	c	u	l	e	e	n	n	e
7	i	■	g	i	r	l	■	r	e	a	l
8	l	f	■	s	n	o	b	■	e	i	i
9	l	i	a	■	e	n	e	e	■	n	b
10	a	n	i	s	■	n	a	i	n	■	r
11	s	e	l	f	s	e	r	v	i	c	e

## Questions de Français: Solution

- 1) La proposition exacte est la : B
- 2) Doit-on écrire, la réponse est la A : (dans ce cas, l'article "le" reste invariable parce qu'il s'agit d'une qualité portée au plus haut degré, sans comparaison)